

Les Formations du CPIE :

Métiers de l'Animation et du Sport

Le CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche propose des formations habilitées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et possiblement financées par la Région Hauts de France :

- le CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle
- le BPJEPS animation socio-éducative ou culturelle (ASEC)
- le BPJEPS multi-activités physiques ou sportives pour tous
- le DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention "coordination de projets"
- le DESJEPS animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive mention "direction de structure et de projet"

Notre organisme de formation est actuellement en cours de procédure d'habilitation pour cette nouvelle version des diplômes JEPS. L'ouverture des formations est conditionnée à l'obtention de l'habilitation.

Contact :

- Pour toute demande d'information
- Pour s'inscrire aux réunions
- Pour avoir les dates et lieux des tests
- Pour retirer un dossier de candidature

CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche :

☎ 03 21 04 05 79
✉ contact@cpie-authie.org

Mme VASSEUR Christine, Responsable Service Formation :

☎ 03 21 04 05 79
✉ cfme@cpie-authie.org

Mr BRUNEL Benjamin, coordinateur :

☎ 06 95 51 16 56
✉ benjamin.brunel@cpie-authie.org

Retrouver toutes les informations sur
le site internet du CPIE

<http://www.cpie-authie.org>

Onglet Formation



Devenir animateur professionnel !



BPJEPS ASEC

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et du Sport

Diplôme : Niveau 4 (BAC)

Spécialité : Animateur

Mention : Animation
Socio-Educative ou Culturelle

Lieux 2025-2026 : Territoire de :
Maubeuge

Les objectifs et les Contenus

C'est une formation de **1 an**

Avec **1200H** de formation
+ de stage

Des contenus de formation en cohérence avec **4 Blocs de Compétences** et permettant l'acquisition de compétences pour :

- Exercer en autonomie son activité & professionnelle
- Etre responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel
- Assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge
- Avoir la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure
- Encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique
- Travailler avec d'autres professionnels, des volontaires



Pour Qui ?

Pour les personnes :

- Demandeuses d'emploi
- En contrat aidé
- En contrat de moins de 24h/semaine

→ Possibilité de financement et de rémunération par la Région HDF

- Salariées
- Possibilité de financement OPCO ou d'intégrer la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Les prérequis

- Etre majeur à l'entrée en formation (sauf contrat d'apprentissage : nous contacter)
- Expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures ou équivalent en nombre de jours.
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent)

La formation

Répartition : 1200 heures minimum, 600 heures minimum en centre de formation et 600 heures minimum en structure d'alternance pédagogique.

Sélections : Un écrit et Un entretien de motivation

4 Blocs de compétences



Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales

Bloc 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis

Lieux de formation

Territoire de Maubeuge

Décembre 2025 à

Décembre 2026

